

La forêt communale du Rucheix

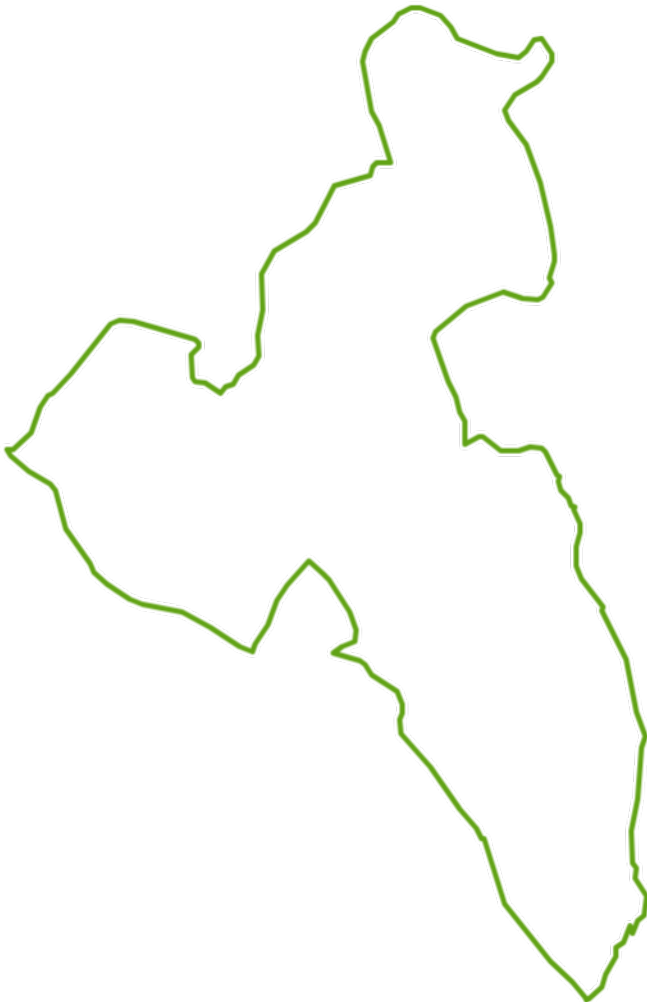


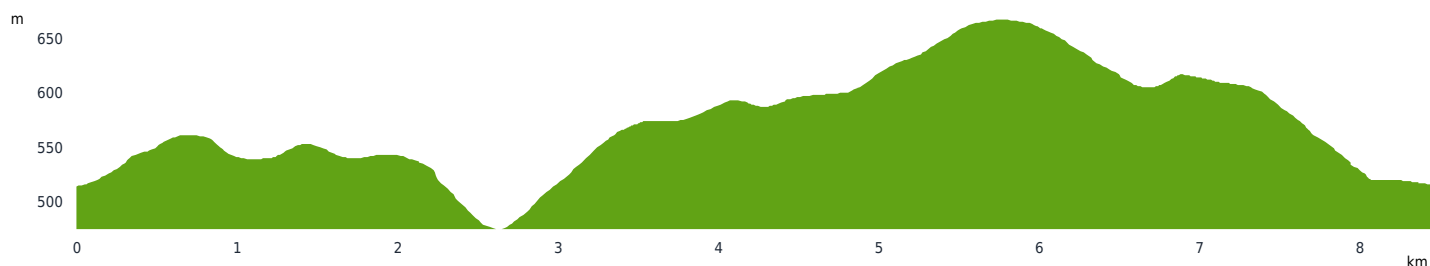
Distance ↔ 8.5 km	Durée 🕒 2h00	Difficulté 📈 Facile	Dénivelé ⬆️⬆️ +274 m	Balisateur 📏 Bleu
-----------------------------	------------------------	-------------------------------	--------------------------------	-----------------------------

 **Chiens autorisés — Les chiens doivent être obligatoirement tenus en laisse en raison de la présence de troupeaux.**

Présence de troupeaux et chiens de protection

Itinéraire





Point de départ

Ville de départ

Marat

Adresse de départ

Le bourg

63480 Marat

Accès au point de départ

Depuis le bourg d'Olliergues, emprunter la D906 en direction d'Ambert. Après 4km, tourner sur la D40 en direction de Marat, arriver au bourg, se garer juste après l'église.

Description du parcours

Découvrez les alentours de Marat, paisible petit village niché sur les contreforts des Monts du Forez. Vous longerez des arbres majestueux et arpenterez de très jolis sentiers en sous-bois qui font la beauté de Marat et de sa forêt communale de Rucheix.

Détail du parcours étape par étape

Étape 1 : Du parking de la zone humide, partir à gauche sur la route montant jusqu'à Chantegrelle et virer à gauche sur un chemin carrossable. A la route, prendre à droite sur 250 m, puis tourner à gauche sur un chemin descendant. Au carrefour virer à droite et conserver ce chemin principal pour descendre jusqu'au ruisseau de « La Gérize »

Étape 2 : Juste avant le ruisseau, bifurquer à droite, monter un chemin pentu pour rejoindre le charmant hameau de la Sauvedie. Traverser le petit village de la Sauvedie. Juste à la sortie du village, prendre une piste forestière sur la gauche. Longer une maison sur votre gauche et conserver cette piste pour entrer dans la forêt communale du Rucheix.

Étape 3 : Laisser un premier chemin qui monte à droite et prendre le second 250 m plus loin. Monter sur ce chemin puis arriver à la piste forestière et continuer sur la droite. Au carrefour, bifurquer à droite sur le chemin descendant. A la patte d'oie, virer à gauche, longer la ferme en pisé. Ce chemin vous conduira au village de Fougère.

Étape 4 : Tourner à gauche sur une route goudronnée, puis prendre à droite juste avant le hameau Le Bouchet. Passer entre les maisons et continuer toujours sur la droite, la route se transforme en chemin. Arriver à la route, traverser pour prendre la petite route en face (vue sur Pierre-sur-Haute). Au carrefour, continuer sur la droite, puis au prochain virage continuer tout droit sur un chemin descendant. Ce dernier ressort sur la route quelques mètres avant le cimetière. Descendre à droite, puis à gauche, pour traverser la zone humide et retrouver le point de départ.

Randonnée proposée et gérée par le Conseil départemental du Puy-de-Dôme - PDIPR.